1	Léon DANCHIN (1887-1938) Setters anglais à l'affût Lithographie signée en bas à droite et numérotée 139 / 500 42 x 71,5 cm (rousseurs)	50 / 80
2	Léon DANCHIN (1887-1938) Setter anglais levant des canards Lithographie en couleurs signée en bas à gauche et numérotée 244 / 500 43,5 x 70 cm	60 / 80
3	Léon DANCHIN (1887-1938) Cocker springer et poule faisanne Lithographie signée en bas à droite 53,5 x 73,5 cm	100 / 150
4	Léon DANCHIN (1887-1938) Deux pointers à l'affût du faisan Lithographie signée en bas à gauche et numéroté 218 / 500 58,5 x 95 cm	80 / 120
5	Léon DANCHIN (1887-1938) Cocker springer et bécasse Lithographie signée au crayon 27 x 45 cm	100 / 150
6	Léon DANCHIN (1887-1938) Scottish terrier et crabe Lithographie en noir Signée en bas à gauche et justifiée 47/500 49 x 64,5 cm	80 / 120
7	Léon DANCHIN (1887-1938) Portrait de deux griffons bruxellois Lithographie en couleur signée au crayon 27 x 35 (rousseurs)	50 / 80
8	Léon DANCHIN (1887-1938) Portrait d'un berger allemand Lithographie en couleurs signée au crayon et justifiée 65 x 47,5 cm (salissures, déchirure marginale)	50 / 80
9	Léon DANCHIN (1887-1938) Trois malinois Lithographie en couleurs Signée en bas à gauche et justifiée 291/ 500 40 x 50 cm	60 / 100
10	Léon DANCHIN (1887-1938) Spitz brun Lithographie en couleurs Signée en bas à droite et justifiée 68/300 50 x 40 cm	60 / 100
11	G-A COLAS (Xxème siècle) Chouette, héron et oie Trois aquarelles signées 26,5 x 50 cm et 32 x 49 cm	50 / 80

12	AUBUSSON Le retour des chasseurs Tapisserie en couleurs, la bordure à feuilles d'acanthe et fleurs XIXème siècle 178 x 220 cm	1000 / 1500
13	Important groupe en bois sculpté figurant des chevreuils entrelacés Travail de la forêt noire de la fin du XIXème ou du début du Xxème siècle H_179 cm	8000 / 12000
14	Massacre africain, monté sur un écusson H_62 cm	50 / 80
14 bis	Antoine-Louis BARYE (1796-1875) (d'après) Lionne allongée Bronze à patine brune Signé sur la terrasse L_19,5 cm	200 / 300
15	Massacre de cerf sur un écusson circulaire en bois On y joint deux trophées de chevreuils sur écusson	50 / 80
15	MILET. Taureau Bronze à patine brune Signé sur la terrasse L_28 cm	200 / 300
16	Paire de porte-fusils en bois sculpté et andouillets Travail de la Forêt Noire. Epoque XIXème siècle H_74 cm	80 / 120
	Antoine-Louis BARYE (1796-1875) (d'après) Eléphant marchant Bronze à patine brune, signé sur la terrasse H_14,5 cm L_26 cm	200 / 300
17	Etagère à fusils d'encoignure en chêne . Fin du XIXème siècle H_1,30 m L_( uncôté ) 60 cm P_50 cm	50 / 80
18	Pierre-Jules MENE (1810-1879) Taureau normand Important bronze à patine brune, signé sur la terrasse L_36,5 cm	1000 / 1200
19	Charles PAILLET (1871-1937) Berger allemand Bronze doré, signé sur la terrasse et marqué "Médaille d'or" L_53,5 cm	300/500
20	E. G ? Sculpture en terre cuite figurant un ours avançant sur un tronc vers un nid H_25 cm L_34 cm	100 / 150
21	Statuette figurant un taureau en bronze de Vienne (manque les cornes en ivoire) Epoque fin du XIXème siècle L_10 cm	60 / 80

22	G. CARNARI Lévrier allongé Sculpture en bronze doré, reposant sur une base en marbre rouge veiné. L_16 cm	80 / 120
23	Gite à lièvre en faience, le couvercle formé d'un lièvre couché, fleurs de lys sur les côtés Début du XIXème siècle L_41 cm (fèles)	100 / 150
24	Pot à tabac en grès vernissé figurant un renard sortant de sa tanière, le couvercle en bois sculpté signé C. FREY 1914 H_14 cm	50 / 80
25	RW. RUDOLSTADT Elephant en porcelaine, marqué L_ 15 cm	20 / 30
26	Chat en porcelaine monogrammé "CR" au revers en la référence 5148 Vers 1920 H_17,5 cm	40/60
27	Pierre-Jules MENE (1810-1878) Jiji et Gisele, deux levrettes jouant à la balle Sculpture en bronze à patine brune, signée sur la base 16 x 22,5 cm	400 / 600
28	FRATIN Christophe (1801-1864). Importante écritoire en bronze, sous la forme d'un coquillage, richement décoré d'un décor cynégétique de chiens de meute entourant un sanglier, à l'intérieur deux crabes soutiennent des encriers. Il repose sur trois pieds escargot retenus par des crocodiles Signé du cachet H_14 cm L_25,5 cm	300 / 400
29	LUC Chevreau Bronze à patine verte, sur une base en marbre H_14 cm L_15,5 cm (éclat à la base)	50 / 80
30	FRATIN Christophe (1801-1864) Cloche en bronze figurant des jockeys, la prise formée d'un cheval cabré Signée du cachet H_13 cm	100 / 150
31	Cloche de chasse en bronze doré à décor de cerfs poursuivis par des chiens et de branchages de lierre H_9,5 cm	80 / 120
32	Edouard-Paul DELABRIERE (1829-1912) Chien de chasse rapportant une perdrix Bronze à patine brune Signé sur la terrasse 8 x 13 cm	100 / 150
33	Importante tapisserie en soie figurant des éléphants d'Asie pataugeant au milieu de roseaux Début du Xxème siècle 147 x 180 cm	150 / 200

34	D'après GRENIER Entrée en chasse et Retour de la chasse Deux estampes en noir formant pendant 48 x 70 cm	80 / 120
35	D'après Alexandre Gabriel DECAMPS Chiens de chasse attachés à un arbre Aquarelle Copie par Desjardin 22,5 x 31,5 cm	40 / 60
36	Ecole française du XIXème siècle Fiacre et calèche Deux gouaches et aquarelles sur papier datées 1871 et 1872 19,7 x 27,5 et 18,6 x 27,7 cm	200 / 300
37	Sanderson WELLS Forrard Away et The Draw Deux estampes anglaises en couleur 46 x 60 cm	60 / 100
38	W.J.SHAYER Returning Home et the Game Secured Deux estampes anglaises en couleurs chez Ackermann (1830) H_75 cm L_53,5 cm	80 / 120
39	D'après Carle VERNET Chasseur au tir et chasseur à l'affût Deux estampes en couleurs 31 x 36 cm	60 / 100
40	D'après Carle VERNET Le repos du chasseur Estampe en couleurs 36 x 51,5 cm	30 / 50
41	Chasseur et ses chiens Broderie au petit point et velours Epoque Napoléon III 33 x 40 cm	40 / 70
42	AUBUSSON Le repos des chasseurs Tapisserie XVIIIème siècle H_2,52 m L_1,84 m	1500 / 2000
43	Georges LAROCQUE (1839-1932) Deux griffons poursuivant puis attrapant un lièvre Deux huiles sur toile en pendant. Signées 27,5 x 41 cm Cadres en bois et stuc doré (acc)	600 / 800
44	Ecole française de la fin du 19ème siècle Boite figurant une hirondelle couvant dans son nid Bronze à patine brune 6 x 9 cm	60 / 100

45	Chat en bronze de Vienne Fin du XIXème siècle H_4 cm	40 / 60
46	Irénée ROCHARD ( 1906-1984) Hirondelle Sculpture en régule sur base en marbre Signée sur la base H_39 cm	80 / 120
47	Paire de vases en régule à décor de félins (accident à une anse) Epoque Napoléon III H_37 cm	200 / 300
48	Bel éventail à décor double faces au lavis d'une scène de chasse à courre, d'armoirie et de la devise Eons Vivens et sur l'autre face d'une scène de pêche Monogrammé AA, petits accidents et manque à un brin L_60 cm	80 / 120
49	Grand éventail en bois et tissu à décor peint de scènes de chasse à courre L_66,5 cm	60 / 80
50	Isidore BONHEUR (1827-1901) Chat Bronze doré H_4,5 cm	100 / 150
51	Alfred de DREUX (1810 - 1860) Le fiacre (N°4) Lithographie en couleurs chez Formentin 41,5 X 59 cm	50 / 80
52	Alfred de DREUX (1810 - 1860) Couple d'élégants à cheval (N°7) Lithographie en couleurs chez Formentin 38,5 X 51,5 cm	50 / 80
53	Alfred de DREUX (1810 - 1860) Elégant à cheval (N°7) Lithographie en couleurs chez Goupil et Vibert 34,5 X 47,5 cm	50 / 80
54	Alfred de DREUX (1810 - 1860) Etudes variées (N°5) Lithographie en noir chez Goupil et Vibert 37 X 47,5cm	50 / 80
55	Alfred de DREUX (1810 - 1860) Etudes variées (N°20) Lithographie en noir chez Goupil 33 X 46 cm	50 / 80
56	Alfred de DREUX (1810 - 1860) Etudes variées (N°22) Lithographie en noir chez Goupil 37 X 47,5 cm	50 / 80

57	Alfred de DREUX (1810 - 1860) Deux estampes en noir de la série chevaux de selle et d'attelage Chevaux en liberté et Le Départ pour la promenade Chez Goupil 87 x 62 cm (rousseurs, épidermures)	80 / 120
58	Ecole française de la fin du XIXème siècle Cerfs en pèriode de brame Estampe en noir, présentant des croquis en bas de la planche 54 x 68,5 cm	50 / 80
59	LALIQUE Tortue en cristal bicolore Signé au revers L_15 cm	80 / 120
60	SAINT-LOUIS Grenouille en cristal Signé au revers du cachet H_6 cm	40 / 60
61	LALIQUE France Sanglier en cristal, reposant sur un tertre cylindrique Signé au revers L_9,5 cm	80 / 120
62	Moutardier simulant un jambon et salière à tête de clown, porcelaine Vers 1900 H_9 cm pour l'un, L_13 cm pour l'autre	20 / 30
63	Paire de statuettes en biscuit émaillé figurant des lévriers Angleterre, XIXème siècle H_9,5 cm	40 / 60
64	DAN KARNER à Paris Pot à biscuit zoomorphe en palissandre H_20 cm	40 / 60
65	Encrier de voyage en bois figurant une tête de chien boxer, yeux incrustés et collier de cuir H_7,5 cm	30 / 50
bis	Vide-poches rectangulaire en métal argenté et laiton contenant deux estampes rehaussées à la gouache d'après Sydney Seymour Lucas Début du XXème siècle L_28 cm	60 / 100
66	Pistolet à percussion, la crosse en bois sculpté XIXème siècle L_19 cm (traces d'oxydation)	60 / 80
67	WENTZEL A WISSEMBOURG Le chasseur de chamois et la chasse aux aigles Deux estampes en noir 33x26 (Rousseurs)	40 / 60

68	Chasseurs et ses deux chiens Estampe en noir Dans un cadre en bois mouluré d'Epoque Art nouveau Htotale_70,5 cm	50 / 80
69	Paul TAVERNIER (1852-1943) Retraite prise Grande estampe en couleurs 68 x 100	80 / 120
70	TRAVIES Edouard (1809-1869) La Vènerie, souvenirs de chasses La Bécasse, n°9 H_61,5 cm L_46 cm (rousseurs) La Perdrix rouge, n°13 H_61,5 cm L_46 cm (légères rousseurs)	150 / 250
71	Georges BUSSON (1859-1933) Rare suite de six grandes gravures en couleurs, de la série En Poste, le relais du courrier, encombrement, l'arrivée, sur la route, poste aux chevaux, le départ 57 x 78 cm Dans leurs cadres d'origine de la maison Legoupy (rousseurs, accidents)	500 / 800
72	Charles-Fernand de CONDAMY (1847-1910) Cheval et son lad Aquarelle et encre sur papier Signée au crayon 56 x 46,5 cm	1000 / 1500
73	Charles-Fernand de CONDAMY (1847-1910) Chien à l'écurie Aquarelle Signée en bas à droite et datée 1870 20,5 x 14,5 cm. Epidermures	300 / 500
74	Cravache en bambou teinté, le pommeau formé d'une tête de lévrier L_61 cm (fente)	20 / 30
75	Lot de deux cravaches, l'une à pommeau en bois incrusté formant tête de chien, l'autre en métal doré chiffré L_60 et 70 cm	30 / 50
76	Deux cravaches en cuir et métal L_94 cm	20 / 30
77	Trois colliers de chien en daim et grelots dont deux marqués J.Ledouble, Palais Royal L_46 cm pour l'un	40 / 60
78	Suite de cinq médailles circulaires en bronze figurant des équidés, pour les haras nationaux, dans leurs écrins	40 / 60
79	Lot de sept couteaux comprenant : une dague, un Laguile multicolore, deux couteaux en andouillets de cerf et un couteau marqué Alfred Nobel en métal doré	30 / 50
80	M. FOINARD (?) La basse cour Huile sur toile Signée en bas à droite 22 x 27 cm	50 / 80

81	Jacques LEHMANN (1881-1974) Portrait de chien, le favori d'Halatte, 1907 Huile sur toile 64x53 cm	800 / 1200
82	Une bouteille de Porto William & Sons 1975 et une bouteille de Madère Malvasia Velha, réserve 1881	40 / 60
83	Deux bouteilles de Brane Cantenac 1985 et une bouteille de Château du Moulin, Sainte Croix du Mont, sélection de grains nobles 1997	40 / 60
84	Tois bouteilles de Pommard Les Chanlins. Bachelet 1987	40 / 60
85	Ours polaire en céramique craquelée dans le goût de François Pompon Années 30 L_27 cm	50 / 80
86	BERLIN Statuette figurant un ours en porcelaine blanche H_19 cm (patte recollée)	30 / 50
87	Ecole française du XVIIIème Gentilhomme au cor de chasse Gouache, papier découpé et tissu 25,5 x 20,5 cm	50 / 80
	Poire à poudre en cuivre et métal doré Fin du XIXème siècle	20 / 30
88	Gustave MOLHER (1836-1920) Nature morte au colvert Huile sur toile 6 5 x 92,5 cm Accidents	200 / 300

Les conditions générales de la vente et tout ce qui

s'y rapporte sont régis uniquement par le droit français.

Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs

ou leurs mandataires, acceptent et adhérent à

toutes les conditions ci-après énoncées.

La vente est faite au comptant et conduite en euros.

**DéfINITIONS ET gARANTIES** 

Les indications figurant au catalogue sont établies

par métayer maison de ventes aux enchères et l'expert, sous réserve des rectifications, notifications et

déclarations annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente.

Les dimensions, couleurs des reproductions et

informations sur l'état des oeuvres et objets sont

fournies à titre indicatif. L'absence d'indications

relatives à un incident, un accident, une restauration ou une mesure conservatoire affectant un lot

n'indique pas que l'oeuvre ou l'objet en soit exempt.

Tous les lots sont vendus dans l'état où ils se

trouvent au moment de leur adjudication avec leur

possible défauts et imperfections.

aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant

permis aux acquéreurs l'examen des oeuvres présentées.

Pour les lots dont le montant de l'estimation basse

dépasse 1.500 euros figurant dans le catalogue de

vente, un rapport de condition sur l'état de conservation pourra être communiqué gracieusement sur

demande. Les informations y figurant sont fournies

à titre indicatif uniquement. celles-ci ne sauraient

engager en aucune manière la responsabilité de

métayer maison de ventes aux enchères ni de son

expert.

en cas de contestation au moment de l'adjudication, s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, et réclament en même temps l'adjudication

du lot pour leur compte, après le prononcé du mot

adjugé, le dit lot sera remis en adjudication au prix

proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

## LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES ET INTERNET

La prise en compte et l'exécution des enchères téléphoniques et internet est un service gracieux rendu

par métayer maison de ventes aux enchères. à ce

titre, notre société n'assumera aucune responsabilité si la liaison téléphonique ou internet est interrompue, n'est pas établie ou tardive.

métayer maison de ventes aux enchères n'assumera

aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre

d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres

téléphoniques.

Le seul click de formulation d'enchère via www.

drouotlive.com ou www.invaluable.com établit une

enchère au même titre que si elle était portée dans

la salle de vente.

en aucun cas, l'évocation d'une erreur ou d'une

mauvaise manipulation ne pourrait soustraire l'acquéreur via internet à son obligation de régler les

sommes dues.

# fRAIS àLA CHARGE DE L'ACHETEUR

L'acheteur paiera à métayer maison de ventes aux enchères, en sus du prix d'adjudication ou prix au marteau, une commission d'adjudication de: 20,4 %

## LA SORTIE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

La sortie d'un objet ou d'une oeuvre du territoire

français peut être sujette à une autorisation administrative.

L'obtention du document concerné ne relève que

de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication

du lot concerné par cette disposition.

Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire, ne

justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution.

Si notre Société est sollicitée par l'acheteur ou son représentant, pour faire ces demandes de sortie du territoire, l'ensemble des frais engagés sera à la charge totale du demandeur. cette opération ne sera qu'un service rendu par métayer maison de ventes aux enchères

## EXPORTATION APRÈS LA VENTE

La Tvacollectée au titre des frais de vente ou celle collectée au titre d'une importation temporaire du lot, peut être remboursée à l'adjudicataire dans les délais légaux sur présentation des documents qui justifient l'exportation du lot acheté.

# PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS

L'état français dispose, dans certains cas définis par la loi, d'un droit de préemption des oeuvres vendues aux enchères publiques. dans ce cas, l'état français se substitue au dernier enchérisseur sous réserve que la déclaration de préemption formulée par le représentant de l'état dans la salle de vente, soit confirmée dans un délai de quinze jours à compter de la vente.

# RESPONSABILITÉDES ENCHÉRISS EURS

en portant une enchère sur un lot, les enchérisseurs
assument la responsabilité personnelle de régler le
prix d'adjudication de ce lot, augmenté de la commission d'adjudication et de tous droits ou taxes

exigibles. Les enchérisseurs sont réputés agir en

leur nom et pour leur propre compte, sauf convention contraire préalable à la vente et passée par

écrit avec métayer maison de ventes aux enchères.

## **DÉFAUT DE PAIEMENT**

conformément à l'article 14 de la loi n°2000-642 du

10 juillet 2000, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse,

bien est remis en vente à la demande du vendeur

sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant; si le

vendeur ne formule pas cette demande dans un

délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente

est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant

métayer maison de ventes aux enchères se réserve

le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant - des

intérêts au taux légal - des frais forfaitaires de recouvrement, correspondant à 10% du prix d'adjudication, avec un minimum de 250 euros - le paiement

du prix d'adjudication ou: - la différence entre ce

prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il

est inférieur, ainsi que les coûts générés pour les

nouvelles enchères - la différence entre ce prix et

le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés pour les nouvelles

enchères.

métayer maison de ventes aux enchères se réserve

également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire

défaillant ou à encaisser les chèques de caution si,

dans les deux mois après la vente, les bordereaux

ne sont toujours pas soldés.

L'opérateur de vente volontaire est adhérent au

registre central de prévention des impayés des

commissaires priseurs auprès duquel les incidents

de paiement sont susceptibles d'inscription.

Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev,15 rue Freycinet 75016

Paris.

ENLÈVEMENT DES ACHATS, ASS URANCE, MAGASINAGE ET TRANSPORT

métayer maison de ventes aux enchères ne remettra les lots vendus à l'adjudicataire qu'après encaissement de l'intégralité du prix global.

il appartient à l'adjudicataire de faire assurer les lots

dès leur adjudication puisque dès ce moment, les

risques de perte, vol, dégradations ou autres sont

sous son entière responsabilité.

métayer maison de ventes aux enchères décline

toute responsabilité quant aux dommages euxmêmes ou à la défaillance de l'adjudicataire de couvrir les risques contre ces dommages.

Les lots acquis lors de la vente du 13 novembre

pourront être réglés et retirés sur place jusqu'au

lundi 16 novembre 11h

a compter du mardi 17 novembre, les achats

seront disponibles au bureau de Nevers ou au bureau de Paris, selon les instructions de l'acheteur.

La manutention et le magasinage n'engagent pas

la responsabilité de métayer maison de ventes aux

enchères.

métayer maison de ventes aux enchères n'est pas

responsable de la charge des transports après la

vente.

Si elle accepte de s'occuper du transport à titre exceptionnel, sa responsabilité ne pourra être mise en

cause en cas de perte, de vol ou d'accidents.

# PROPRIÉTÉINTELLECTUELLE

La vente d'un lot n'emporte pas cession des droits

de reproduction ou de représentation dont il constitue le cas échéant le support matériel.

PAIEMENT DU PRIX gLOBAL

métayer maison de ventes aux rappelle que la vente

aux enchères publiques est faite au comptant et

que l'adjudicataire devra immédiatement s'acquitter du règlement total de ses acquisitions.

Le règlement pourra être effectué:

- en espèces dans la limite de 1 000 euros (résidents

français)

- en espèces dans la limite de 15 000 euros (résidents étrangers)
- par chèque bancaire ou postal avec présentation

obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité (les chèques étrangers ne sont pas acceptés)

- par carte bancaire visa ou master card
- par virement bancaire en euros aux coordonnées

suivantes:

COORDONNÉES BANCAIRES BNP PARI BAS

agence centrale 1 boulevard haussmann, 75009

**Paris** 

rib: 30004 02550 00010173808 36

ibaN: Fr76 3000 4025 5000 0101 7380 836

bic: bNPaFrPPPoP